

pause artificielle ; j'ai pu observer deux de ces malades depuis sept mois, après la suppression des règles, et rien n'a été noté dans leur santé générale pouvant faire craindre que cette ménopause artificielle soit suivie de troubles quelconques comme après l'ablation chirurgicale des ovaires ; d'ailleurs il ne faut pas perdre de vue que ce n'est pas brusquement que les rayons X produisent la cessation des époques, mais progressivement, les règles commençant par devenir moins abondantes avant de disparaître tout à fait. C'est encore là une différence à noter avec ce qui se passe dans l'intervention chirurgicale.

Le nombre des malades que j'ai déjà eu l'occasion de soumettre à ce nouveau traitement s'élève à sept : cinq sont entièrement guéries ainsi que cela a été constaté par le médecin traitant de chacune d'elles et aussi pour quelques-unes par des gynécologistes ; deux autres sont sur le point de terminer leur traitement, leur fibrome ayant à peu près disparu et leurs règles ayant déjà cessé.

Ces observations, quoique encore peu nombreuses, suffisent à prouver l'efficacité du traitement radio-thérapeutique des fibromes intestinaux : elles montrent en outre avec quelle sécurité peut être obtenue l'atrophie des ovaires chez la femme, et l'on n'a pas de peine à comprendre la portée d'un tel résultat.

La possibilité, je dirai presque la facilité d'atrophier l'ovaire, en tant qu'organe de reproduction, par les irradiations rontgéniques, est une raison péremptoire pour interdire l'emploi des rayons X aux personnes qui n'ont pas le diplôme de docteur en médecine. On devine en effet l'usage qui pourrait être fait par une main criminelle des effets que je viens de mettre en évidence.

---

*Les enfants crient, parlent à tort et à travers, pour exercer leur mécanique cérébrale, comme le nouveau-né gigote pour exercer ses muscles.*